NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Revue du cuivre

MM. P. Grandjean et Cᵉ nous écrivent :

Les affaires en cuivre dans le marché de Londres ont été assez actives, avec des alternatives de faiblesse et de reprise.

L'incertitude qui règne par suite des avis reçu de l'Amérique a influencé défavorablement le marché, cependant d'après ce que l'on entend dire, il semblerait exister un accord (de gentleman's) pour s'en tenir aux clauses générales des conditions qui existaient avant l'abolition des réglementations de la N.R.A. La disparition de cette institution laisse une quantité d'environ 20.000 tonnes de cuivre qui n'étaient pas du Blue Eagle entre les mains des spéculateurs et des petits négociants, et dans le courant de la semaine on a annoncé que l'on a vendu environ 1.000 tonnes de ces stocks à des prix allant de 8 c. à 8 c. 1/2 la livre, contre le prix intérieur toujours coté à 9 c. Cette nouvelle a naturellement ébranlé la confiance.

Ci-dessous, nous donnons les statistiques pour mai et avril, publiées par l'Institut du Cuivre en Amérique :

Stocks mondiaux de cuivre raffiné : Mai, 361.700 tonnes ; avril, 365.190 tonnes.

Production mondiale de cuivre brut : Mai, 125.000 tonnes ; avril, 141.500 tonnes.

Consommation mondiale : Mai, 129.000 tonnes ; avril, 132.500 tonnes.

Ces chiffres font ressortir que la production et les stocks s'acheminent vers la normale.

Nous croyons que les conditions prévalant sur l'ancien code du Cuivre resteront en vigueur jusqu'au 15 juillet. Il reste à savoir si les producteurs en Amérique tiendront leurs promesses de limiter les exportations de cuivre domestique ; on se demande également si en dehors des Etats-Unis on observera l'accord, afin de restreindre la production.

Le marché de Londres après avoir baissé assez sérieusement semble maintenant se reprendre et nous estimons que le prix d'environ 29.10. est intéressant.

La clause-or aux Etats-Unis

Les messages de M. Roosevelt au Congrès se multiplient.

Un nouveau message présidentiel a demandé au Congrès le vote d'une loi édictant des mesures qui écarteraient définitivement toute possibilité de recours des porteurs d'obligations fédérales à clause-or et notamment les réclamations des porteurs étrangers.

On se souvient en effet que la Cour suprême avait rendu un arrêt qui validait la suppression de la clause-or dans tous les contrats particuliers, mais ne reconnaissait pas au Gouvernement le droit de supprimer cette clause pour ses obligations.

On peuvait donc s'attendre à des instances contre le Gouvernement ; les porteurs lésés pouvant réclamer réparation du préjudice subi.

Mais il fallait prouver un dommage certain, déterminé et mesuré, ce qui était particulièrement difficile étant donné les fluctuations incessantes des cours et du coût de la vie, fluctuations qui d'ailleurs ont limité la hausse à une moyenne de 10 à 15 %, et qui est très inférieure au pourcentage de la réévaluation de l'or.

Ces procès étaient néanmoins possibles et si des porteurs étrangers n'avaient pas encore agi, les contribuables américains eux, voulaient payer leurs impôts avec leurs titres d'Etat en valeur-or.

C'est pour couper court à toute incertitude que le Président demande une loi interdisant les poursuites contre l'Etat.

Le Président propose d'ailleurs de donner à l'Etat la faculté de rembourser ses titres-or en circulation, dollar pour dollar, ou de les convertir en titre papier.

Ce message suscite évidemment des critiques et il faut bien dire que des exemples aussi graves de manquement aux engagements donnés par les Etats sont d'un effet très démoralisant.

On a remarqué aussi avec quelque surprise que le message est parvenu au Congrès quelques heures seulement après que le Trésor américain eut décidé de payer en or les annuités que les Etats-Unis versent au Panama !

Emission du Trésor américain

Malgré les critiques qui sont soulevées dans les milieux financiers à propos des mesures demandées par le Président, tant pour la suppression des Holdings que pour le relèvement des impôts de succession et sur les revenus, la politique de M. Roosevelt semble avoir les faveurs du grand public. Une adjudication de 100 millions de dollars de Bons du Trésor 3 % 1946 vient encore d'être souscrite quatre fois et demie et à un prix supérieur aux adjudications qui ont eu lieu il y a quelques semaines.

La politique commerciale allemande

La rupture des pourparlers commerciaux entre la France et l'Allemagne, la suppression du clearing, les déclarations qui ont été faites à Berlin à cette occasion, ont montré que les Allemands étaient décidés à user de nouvelles mesures de dumping à l'égard du commerce international.

Le Dr Schacht, voulant aider les industries exportatrices allemandes, a pris le décret qui avait été annoncé, imposant un prélèvement sur le chiffre d'affaires des industries travaillant surtout pour le marché intérieur, ce prélèvement devant être réparti aux exportateurs.

Le décret a effet rétroactif sur l'année dernière et impose aussi des versements très importants à de nombreuses firmes industrielles et commerciales. Celles-ci se sont réunies pour protester, mais le ministre de l'Economie nationale a refusé toute discussion.

Le textile polonais

Les affaires et la production tant lainière que cotonnière ont eu ce printemps de 1935, une bonne animation. Et la situation est saine étant donné que les fabricants ont fait preuve d'une grande circonspection, voulant adapter strictement la production aux besoins du marché.

Les exportations ont augmenté, surtout à destination de l'Afrique méridionale, de la Grande-Bretagne, de la Mandchourie et de la Perse.

Le textile japonais

L'extension de la concurrence japonaise sur tous les marchés a provoqué des réactions nationales en tous pays. La situation devient moins favorable pour son industrie et notamment pour le Textile les moyens de production semblent avoir été portés à un développement exagéré qui ne permettra pas leur utilisation.

L'estimation de la production mensuelle depuis trois ans montre ce développement :

Fils de coton : 1932 : 234.000 balles ; 1934 : 289.000 ; 1935 : 315.000.

Fils de rayonne : 1932 : 5.365.000 lbs ; 1934 : 13.000.000 ; 1935 : 14.500.000.

Fils de laines : 1932 : 7.500.000 ; 1934 : 9.000.000 ; 1935 : 9.000.000.

Revue hebdomadaire des marchés cotonniers

MM. Weld et Cᵉ nous écrivent :

On a observé en fin de semaine, et ce malgré l'amélioration des conditions météorologiques, une tendance fermement soutenue à laquelle les achats pour compte de la Russie de coton détenu par le Pool n'ont pas été étrangers. C'est ainsi que les cours terminent vendredi en hausse pour la semaine de 37 points à New-York et de 17 points à Liverpool.

Nous disons plus haut que les nouvelles du temps dans la région cotonnière sont maintenant plus favorables. Ceci a été confirmé par le rapport hebdomadaire paru mercredi signalant qu'à part les régions Nord-Ouest qui souffrent d'un excès d'humidité et celles à l'Est où le temps est trop sec, partout ailleurs le temps est favorable. Il n'en demeure pas moins que les températures froides et les pluies excessives du mois de mai et du début de juin ont donné à la récolte un mauvais départ et que dans certaines régions le retard reste très important, 3 à 4 semaines dit-on. De ce fait, on s'attend assez généralement à un abandon d'acréage important par suite de l'impossibilité de pratiquer en temps utile les réensemencements et travaux nécessaires. Confirmant ce qui précède, nous recevons à l'instant de nos correspondants un câble justifiant la hausse de vendredi à New-York par des rapports de Dallas (Texas), d'après lesquels les perspectives de récolte dans le Sud-Ouest sont les plus pauvres qu'on ait vues depuis plusieurs années. Il semblerait donc que seuls le centre de la zone cotonnière, le Nord-Est et le Sud-Est présenteraient une condition normale. Dans ces conditions, il semble peu douteux que les nouvelles du temps en juillet et août auront une importance toute particulière cette année. Les incertitudes persistantes de la situation politique américaine et l'apathie qu'elles provoquent chez la spéculation, font cependant que ces nouvelles n'ont pas jusqu'ici été exploitées comme elles l'eussent été en période normale. On ne voit malheureusement pas ce qui fera, à brève échéance, sortir les acheteurs de cette réserve, et c'est pourquoi nous ne nous attendons pas à de violentes fluctuations, sauf si la récolte venait à être fortement compromise.

Conditionnements

CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 24 au 29 juin 1935 : Laines peignées. 356.717 k. ; Laines filées : fils peignés, 72.138 k. ; fils cardés, 16.835 k. ; Blousses et laines diverses, 41.007 k. ; Cotons, Jute, Lin, etc., 76.420 k. — Total : 563.117 k.

Conditionnement, 1.241 opérations ; titrage, 475 opérations ; dégraissage, 14 opérations ; essais divers, 35 opérations ; mesurage, 25 pièces. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 50.877 k.

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES DE ROUBAIX. — Mouvement du mois de juin 1935 : Eaux, 13 analyses ; Combustibles, 19 ; Matières grasses, 12 ; Fibres, 25 ; Fils, 6 ; Tissus, 33 ; Produits tinctoriaux, 25 ; Approvisionnements divers, 19. Total : 152 analyses.

Mois de juin 1934 : 216 analyses ; mois de juin 1933 : 156 analyses.

CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Relevés mensuels comparatifs : Textiles artificiels : juin 1934 : 10. — Laines peignées : juin 1934 : 1.381.506 k. ; juin 1935 : 1.644.457 k. — Laines filées : fils peignés : juin 1934 : 284.001 k. ; juin 1935 : 262.505 k. ; fils cardés : juin 1934 : 69.390 k. ; juin 1935 : 65.823 k. — Blousses et laines diverses : juin 1934 : 51.857 ; juin 1935 : 97.356. — Cotons, Jute, Lin : juin 1934 : 220.052 k. ; juin 1935 : 209.475 k. — Total : juin 1934 : 2.006.816 k. ; juin 1935 : 2.279.616 k. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing : juin 1934 : 68.768 k. ; juin 1935 : 228.708 k.

Conditionnement : juin 1934 : 4.226 opérations ; juin 1935 : 4.893 1/2 opérations. — Titrage : juin 1934 : 1.575 opérations ; juin 1935 : 1.706 opérations. — Dégraissage : juin 1934 : 46 1/2 opérations ; juin 1935 : 56 opérations. — Essais divers : juin 1934 : 91 opérations ; juin 1935 : 109 opérations. — Mesurage : juin 1934 : 82 pièces ; juin 1935 : 161 pièces.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING. — Relevés mensuels comparatifs : Textiles artificiels : Juin 1934 : Lots, 5 ; kilogs, 1.847 ; juin 1935 : Lot, 1 ; kilogs, 75. — Laine peignée : juin 1934 : Lots, 828 ; kilogs, 1.945.767 ; juin 1935 : Lots, 957 ; kilogs, 2.014.709. — Laine filée : Juin 1934 : Lots, 1.288 ; kilogs, 467.961 ; juin 1935 : Lots, 957 ; kilogs, 399.578. — Blousses et laines diverses : Juin 1934 : Lots, 706 ; kilogs, 897.688 ; juin 1935 : lots, 712 ; kilogs, 844.624. — Coton : Juin 1934 : Lots, 146 ; kilogs, 106.905 ; juin 1935 : lots, 204 ; kilogs, 151.650. Totaux : Juin 1934 : Lots, 2.983 ; kilogs, 3.422.168 ; juin 1935 : Lots, 2.713 ; kilogs, 3.410.216. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 194.248 k. 900 ; Anvers, 4.695 k. 100

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING. — Entrée du 24 au 29 juin 1935 : Laine peignée, 401.242 kgs ; laine filée, 133.768 kgs ; blousses et laines diverses, 230.167 kgs ; coton, 40.279 kgs ; textile artificiels, 75 kgs ; nombre de lots, 719 pour 805.531 kgs.

Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 46.840 kgs 500. Conditionnement, 1905 ; titrages, 328 ; dégraissages, 8.

BOURSE COMMERCIALE DE VALENCIENNES. — Sucre brut blanc n° 3, juillet 184 ; Sucre brut blanc n° 3, 3 d'octobre, 176.50 ; Farine, lre qualité, 137 à 142 ; Blé blanc, 76 kgs, l'hectolitre, 75 ; Seigles, 62 ; Escourgeons, 55 ; Avoines, 47.

Stock de l'entrepôt des sucres de Valenciennes au 28 juin : 61014 sacs de sucre blanc.

LE HAVRE										AMERIQUE										LIVERPOOL										SAIGELS			UPPERS			NEW-YORK					
Prix en francs aux 50 kilos																				Prix en pences à la livre anglaise																Prix en cents					
Clôt. préc.	10 h	14 h	15	18	Clôt. préc.	Ouvert	Clôt.	+	—	Mois de livraison	Clôt. préc.	Clôt.	+	—	Clôt. préc.	Clôt.	+	—	Clôt. préc.	Ouvert	11 h.	Clôt.
1930										Ventes disponible courant	7.82	—			7.20	—			12.20			
—	—		....	....	6.52		—															
243.0	244.0		.1	....	6.42	6.45	6.46	.4	..	Juillet	7.82	7.82		..	7.23	7.24	.5		11.87	1190		
243.0	244.0		.2	....	6.29		6.34	.5	..	Août	7.82	7.82		..	7.21	7.26	.5		11.74			
243.0	245.0		.2	....	6.19		6.24	.5	..	Septembre .	7.79	7.79		..	7.09	7.14	.5		11.6.			
243.0	245.0		.2	....	6.10	6.15	6.15	.5	..	Octobre ..	7.84	7.85	.1		6.97	7.03	.6		11.53	1157/58		
242.5	244.5		.2	....	6.03		6.08	.5	..	Novembre .	7.85	7.86	.1		6.91	6.97	.6		11.4			
242.5	244.0		.1 5	....	6.01		6.06	.5	..	Décembre .	7.85	7.86	.1		6.92	6.97	.5		11.55	1157/58		
242.5	244.0		.1 5	....	6.00	6.04	6.05	.5	..	Janvier ..	7.85	7.16	.1		6.92	6.97	.5		11.56			
242.0	243.5		.1 5	....	5.99		6.04	.5	..	Février ..	7.85	7.86	.1		6.94	6.99	.4		11.58			
242.0	243.5		.1 5	....	5.99	6.03	6.03	.4	..	Mars	7.85	7.86	.1		6.94	6.98	.4		11.60	11.62		
241.5	243.0		1 5	....	5.98		6.02	.4	..	Avril	7.84	7.85	.1		6.93	6.98	.5		11.61			
242.0	243.0		1	....	5.97	6.01	6.01	.4	..	Mai	7.84	7.85	.1		6.93	6.98	.5		11.63	11.67		
	243.0		.1	....	5.95		5.19	.4		Juin		7.85				6.98			—			

Marché des cotons du samedi 29 juin 1935 — Weld et Cᵉ

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances.** — René Meichelbeck, rue du Grand-Chemin, 132. — Marcel Vercoutre, rue de Blanchemaille, 163. — Jean Loetienne, rue des Trente, 3. — Pierre Manuelle, rue Daubenton, 29. — Monique Dutrancy, rue J.-J.-Rousseau, 51. — Renée Anthone, rue Ch.-Colomb, 2.

Publications de mariages. — Robert Lemoir, métreur, rue de Flandre, 39, et Raymonde Devinck, visiteuse, à Tourcoing. — Charles Sénéchal, manœuvre de maçon, rue de Beaurewaert, 18, et Georgette Cammans, soigneuse, rue Bernard, cour Duthy, 1. — Camille Hagenmuller, répétiteur, à Sainte-Marie-aux-Mines, et Lucie Baudet, professeur, rue Saint-Roch, 33.

Mariages. — Georges Berger, mécanicien, rue de l'Alma, 274, et Hélène Margerin, visiteuse, rue Léon-Allard, 15. — Charles Michalski, tisserand, Grande-Rue, 113, et Marianne Maj, soigneuse, Grande-Rue, 113. — Hector Balcaen, mécanicien, à Wattrelos, et Lucienne Degraeve, moulineuse, rue Dempierre, 67.

Décès. — François Brosinski, 64 ans, d'Ascq (N.). — Laure Houres, veuve Notebaert, 77 ans, rue de Mouvaux 35. — Auguste Pluquet, 71 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Pétrus Lammens, 58 ans, rue La Fontaine, 89. — Georgette Lemaire, épouse Lehoucq, 36 ans, rue de l'Alma, cour Lefebvre, 2. — Hector Devid, 70 ans, rue Henri-Carette, 72.

Pompes Funèbres Générales, 49, r. Sébastopol. Rx. T 334 21 Org compl convois 76

Marbrerie J. Destrebecq, 22, Pl. Liberté. 122

CROIX. — **Publications de mariages.** — Marcel Bodelo, journalier, rue des Ogiers, impasse Cocquerez, 36, et Zulimée Vandenberghe, rue des Forges, 2. — Octave Blanchard, ingénieur chimiste, à Mouvaux, et Andrée Noyon, rue Kléber, 15. — Raymond Casteker, rue de Tripoli, 20, et Julienne Penelle, à la Chapelle-d'Armentières. — Victor Gylbert, tisserand, à Tourcoing, et Noé Colette, emballeuse, rue Paul-Bert, 17.

WATTRELOS. — **Naissances.** — Francis Massé, rue Carnot, impasse Cochin, 18. — Josiane Dhalluin, rue des Poilus, 2. — Gaston Desmoor, rue Carnot, impasse Cochin, 4.

Mariages. — Rodolphe Pujat et Marianne Mazurek. — Louis Dhainnaut et Adrienne Baert. — Eloi Vandenkerkhove et Madeleine Arnout. — Paul Salembier et Agnès Delrée.

LYS-LEZ-LANNOY. — **Mariage.** — Simon Leveugle, ajusteur, et Germaine Dhérines, bobineuse.

Décès. — Jean-Baptiste Dernicourt, 69 ans, rue Jules-Guesde, 114.

LEERS. — **Publication de mariage.** — André Aubin, mécanicien, à Lambersart, et Gilberte Sénéchal coiffeuse.

TOURCOING. — **Naissances.** — Jean Piedbois, rue Nationale, 138. — Marie D'Halluin, rue de Lille, 174. — Yves Demeyère, rue Nationale, 138. — Thérèse Baroux, boulevard Gambetta, 10. — Mauricette Pottier, rue Rouget-de-l'Isle, 108 — Brigitte Duforest, rue Nationale, 138. — Jeanine Vanvonterghem, rue Nationale, 138.

Publication de mariage. — Henri Lézy, rattacheur, rue Lacépède, 30, et Françoise Bardelli, peigneuse, rue d'Alsace, 61.

Mariages. — René Flamand, mécanicien, et Adélina Lemaire, s. p., rue d'Alvert, 1. — Joseph Dervaux, employé, et Lée Desmarlette, cardeuse, rue Turpet, 51. — Henri Bourel, charretier, et Mademoiselle Florin, s. p., rue de l'Epine, 36. — Paul Delemotte, mécanicien, et Jeanne Lepers, recoutreuse, rue Colbert, carrière Hage, 23. — Pierre Martens, peintre, et Marie Verscheuse, s. p., rue Jean-Jaurès, 150. — André Bernard, rattacheur, et Georgette Delebarre, soigneuse, rue du Commandant-Driant, 62.

Décès. — Germain Decleroq, 46 ans, rue de Nantes, 171. — Marie Benneau, 71 ans, épouse Jules Dierickx, rue des Champs, 119. — Léonie Delfosse, 69 ans, veuve de Edouard Bossut, rue d'Anvers, 113. — Etienne Dupont, 76 ans, avenue Lafayette, 7. — Jean Godegrand, 2 mois, rue Rouget-de-l'Isle, 108. — Sidonie Maniez, 46 ans, veuve Gaston Chausselet, rue de l'Yser, 333.

MARCQ-EN-BARŒUL. — **Naissances.** — Albert Zanga, avenue des Tisserands, 14. — Arlette Deguines, impasse Delespaul-Havez, 17. — Jeannine Cornette, rue Philippe-de-Girard, 35. — Fernande Milliau, rue de Menin, 15. — Jean Sorel, rue de la Brosserie, 15. — Raymonde Lefotté, rue Nouvelle, 12. — Daniel Debever, rue Jean-Jaurès, 78.

Publications de mariages. — Victor Marescaux, tisserand, rue Louizet, 50, et Raymonde Vandenbossche, carrelère, à Mouvaux. — Baroul. — Adolphe Dumortier, boulanger, rue Jenner, 52, à Tourcoing, et Marie-Jeanne Grave, blanchisseuse, rue Raymond-Derain, 94. — Gérard Sauvage, quartier-maître chef au Centre d'aviation maritime de Cherbourg, rue de Menin, 35, et Françoise Guérard, s. p., à Verthouil-en-Médoc. — Albert Surel, professeur, boulevard de Lille, 223, et Lucienne Lepers, professeur, rue de la Gare, 114 bis, à Roubaix. — Eusèbe Wiscocq, charbonnier, rue Jules-Guesde, 71, et Hélène Jledbols, varoleuse, même adresse. — Alphonse Lemaire, journalier, rue Jean-Jaurès, 44, et Juliette Mitsers, emballeuse, même adresse.

Décès. — Madeleine Dumont, épouse Chantry, 49 ans, avenue du Docteur-Bouret, 28 — Jane Eakins, religieuse, 43 ans, boulevard de Roubaix, 35. — Ernest Fiedys, journalier, 52 ans, rue Magenta, 22. — Jeanne Seguin, épouse Thomas, 48 ans, rue Pasteur, 26. — Joséphine Deruelle, épouse Salembier, 78 ans, rue de Becqueterie, 53. — Arlette Deguines, 5 jours, impasse Delespaul-Havez, 17. — Clémence Van Eeneeme, veuve Vignoble, 58 ans, rue Nationale, cour Rohart. — Alexandre Mounier, mécanicien, 43 ans, rue de Menin, 200.

HALLUIN. — **Naissance.** — Jacqueline Catyn, chemin de Linselles, 185

Publications de mariages. — Isidore Tuese, employé, rue Truligo, 29, et Aviila Vandenbossarde, ménagère, rue d'Arcole. — Michel Desprez, apprêteur, rue des Prés, 20, et Elisabeth Vanbeculaere, employée, rue Neuve, 32. — Jules Brou, ingénieur, à La Madeleine-lez-Lille, et Marie-Thérèse Maret, s. p., rue du Moulin, 22.

Mariage. — Oscar Deleye, magasinier, à Menin, et Marie Hémelaere, tisserande.

LINSELLES. — **Naissance.** — Denise Quenelet, rue Pasteur.

Publication de mariage. — Paul Vercaigne, brossier, à Roncq, et Jeanne Ferrant, bobineuse, à Linselles.

Décès. — Louis Grave, 30 ans, rue Clémenceau, 11. — Léon Vandeputte, 74 ans, rue Lamartine, 7.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du dimanche 30 juin 1935. — N° 34.

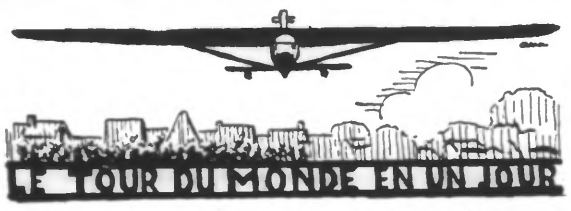

— Messieurs les membres du jury de la Cour criminelle, dit-il, je vous demande d'acquitter mon client, M. Georges de Martel. Un crime, deux crimes ont été commis. Votre verdict laissera à Messieurs de Scotland Yard la charge de rechercher les coupables, car vous direz que ce n'est pas mon client. Peut-être pensez-vous, Messieurs, que je suis fort présomptueux. Et bien, je veux que vous sachiez que jamais je n'ai plaidé une affaire aussi simple — du point de vue de celui qu'on accuse injustement — et que votre sentence d'acquittement ne sera pas pour moi une victoire judiciaire... Ce sera simplement une victoire du bons sens.

L'honorable avocat de la Couronne a voulu tirer avantage de la déposition de l'antiquaire sur laquelle, j'en conviens, je comptais pour effacer vos derniers doutes. Une tragique coïncidence veut, qu'une fois de plus, ce témoignage paraisse se retourner contre nous et que ce témoin à décharge devienne à son tour accusateur. Apparence ! Je suis convaincu que le témoin se trompe. Et même s'il ne se trompait pas, si vraiment M. de Martel était entré dans les bureaux cinq minutes avant le personnel, il aurait fallu qu'il ressortît puisque, un quart d'heure après, il est de nouveau entré et que les trois employés l'ont vu, lui ont parlé, l'ont vu parler avec la victime qui, à ce moment-là, vivait. Et nous nous retrouvons alors avec toutes les obscurités de l'affaire. Il en est une que nous pourrons peut-être éclaircir : c'est la présence du jeune Français dans les bureaux de Gold. Je ne suis pas autorisé à vous faire connaître les motifs de cette visite. Vainement, les proches de M. de Martel l'ont supplié de parler. Il refuse, chevaleresquement, de compromettre une personne dont le nom ne doit pas être mêlé à ces débats. Peut-être aurez-vous deviné de qui il est question et vous comprendrez toute la grandeur du sacrifice.

Sir Morleys passa alors en revue tous les arguments de l'accusation et en démontra la fragilité.

— Lorsqu'un témoin, cependant familier avec le droit, vient nous dire que nous n'opposons rien à ses accusations, une sentiment de révolte s'empare de nous. Demain, ce soir même, l'un de vous, Messieurs les jurés, peut se trouver dans le cas d'être accusé d'un crime épouvantable qu'il n'aurait pas commis. Et si un malencontreux hasard voulait qu'il ne pût prouver son innocence, on le condamnerait sans preuves ?

La justice des Cours d'assisses d'Angleterre est citée en exemple dans le monde entier. Vous ne saperez pas, aujourd'hui, votre réputation en condamnant un innocent qui ne peut vous démontrer son innocence.

Sir Morleys se rassit. Il semblait que sa plaidoirie eût produit grande impression et que les partisans de Georges de Martel fussent plus nombreux.

D'autres, qui croyaient à la culpabilité du Français, se rangeaient cependant à la démonstration de l'avocat et l'on se répétait cette parole d'un juriste éminent : « Absolvez cent coupables certains plutôt que de condamner un innocent douteux. »

Enfin, dernier acte de cette tragédie, Mr Justice Wanker, « le juge qui ne pardonne pas », résuma l'affaire pour les jurés. Le monologue du magistrat fut plus redoutable, sous son apparente impartialité, que le réquisitoire de l'accusateur. Procédant par insinuations perfides, insistant sur le côté mystérieux de l'affaire, sur cet assemblage de coïncidences déroutantes, il conclut en invitant les jurés à délibérer en toute quiétude et sans s'arrêter aux questions de sentiment.

— La justice, dit-il, ne permet pas que des crimes aussi odieux restent impunis. Faites votre devoir !

Longtemps, les douze jurés délibérèrent. Dans la salle d'audience, la foule commentait les diverses thèses qu'on avait exposées aux jurés et chacun émettait son pronostic. La famille Desrochers était là, Ellen assise entre ses parents. Stoïque, malgré son angoisse, la malheureuse jeune fille s'efforçait à l'espoir.

Perkin Darwin, qui avait voulu suivre les débats, l'exhortait au courage, en lui affirmant que même un verdict de culpabilité ne signifiait pas la mort, puisque tous les recours en grâce étaient permis. Et, ce disant, le détective pensait à son ami l'attorney Evan Mulready qui, sans doute, ne refuserait pas d'appuyer une semblable requête.

Enfin, Mr Justice Wanker rentra dans la salle. Instantanément, tout bruit cessa. Les gens retenaient leur souffle. Le juge fit un signe et pendant qu'on introduisait les jurés, l'aumônier se dirigeant vers Mr Justice Wanker, couvrit sa grande perruque blanche d'un voile noire.

Dans le même moment, un huissier présenta à l'interprète la formule qu'il devait lire à Georges de Martel. L'instant était pathétique et, de tous, le plus calme était celui qui allait connaître son sort.

Mr Justice Wanker, quand tout fut prêt, demanda alors au chef du jury :

— Coupable ou non coupable ?

L'assemblée tressaillit et, comme pour marquer d'un symbole tragique les secondes qui allaient suivre, un rayon de soleil couchant, passant à travers les ogives gothiques du prétoire, s'en vint nimber de rouge les douze jurés.

Et puis, la réponse vint, prononcée d'une voix sourde par le chef du jury :

— Coupable !

Une exclamation d'épouvante sortit de toutes les poitrines. Coupable ! Mr Justive Wanker se hâta, lié par la décision du jury, de prononcer la terrible sentence et le traducteur, se tournant vers Georges de Martel, lui dit :

— Georges de Martel, la Cour vous condamne à être transféré d'ici dans une prison, où vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuive !

Comme le répons tragique d'un psaume funéraire, l'aumônier ajouta :

— ... Et que Dieu ait pitié de votre âme !...

Était-ce tout ? Pas encore. Martel a accueilli sans émoi apparent la sentence de mort. Pas un muscle ne tressaille sur son visage pâle. La main droite levée en un geste solennel, il se tourne vers les jurés et, d'une voix ferme il articule :

— Je le jure, Messieurs, vous venez de condamner un innocent !

IV bis

SUPRÊMES EFFORTS

L'annonce de la condamnation à mort de Georges de Martel atterra littéralement les membres de la famille Desrochers. Ceux-ci, forts de l'innocence de leur ami, étaient persuadés que les débats se termineraient par un acquittement.

Jusqu'au dernier moment, ils n'avaient pas douté. L'idée que cet homme intègre et généreux pût être condamné ne leur était pas venue à l'esprit. Chaque audience était considérée par eux comme une simple formalité judiciaire qui devait consacrer l'innocence de Martel.

Aussi comprend-on leur stupeur lorsqu'ils apprirent le verdict.

Ellen, la douce Ellen, si vaillante, si connante, fut assommée. Durant plusieurs heures, elle resta prostrée, anéantie dans une sorte de coma. Ellen était un peu semblable à ces grands blessés qui, venant de recevoir un coup presque mortel, sont privés de toute sensation.

M. et Mme Desrochers étaient affolés. Eux aussi avaient subi un choc cruel. Ils mandèrent leur médecin qui examina la jeune fille et qui, pour la rappeler à la vie, lui fit quelques injections de caféine.

Ellen recouvra ses sens. Mais, avec la connaissance, revinrent la conscience des faits et la douleur.

C'était le choc en retour que craignait l'homme de l'art. Mais le résultat fut tout différent de ce qu'on redoutait.

Ellen, comme mue par un ressort, se redressa. La jeune fille qui, hier encore, était une enfant affectueuse et douce, ne connaissant que la joie d'aimer et d'être aimée des siens, était devenue femme. La douleur l'avait grandie.

Maîtrisant ses nefs, elle envisages calmement la situation.

— Mon cher papa, ma petite maman, dit-elle à ses parents, il faut sauver Georges.

— Hélas ! ma pauvre enfant !... commença M. Desrochers.

— Non, dit-elle fermement, il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard. Tant qu'il y a vie, il y a espoir, n'est-ce pas, maman ?

— Oui, mon enfant, fit Mme Desrochers.

(A suivre).

MAURICE BOUÉ et EDOUARD AUJAY

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

COMPTES TRENTENAIRES EXCÉDANT 50 FR.

Nos des livrets Anciens	Nouveaux	Noms et prénoms. — Lieux et date de naissance	Solde au 1er Janvier 1935
30.279	2	Idé Colette, Somerghem (Belgique), en 1831	2.062.60
63.231	306	Mescart Hortense, Wasquehal, 1er octobre 1861	105.68
63.978	370	Codron Hélène, Wattrelos, 17 décembre 1880	60.66
67.701	735	Plays Jeanne, Roubaix, 22 août 1875	66.92
75.690	1.625	Speybrouck Emile, Lille, 4 août 1854	164.97
76.250	1.995	Vandekerkhove Gustave, Lille, 15 août 1871	68.48
78.775	2.012	Lepers Sophie, femme Vandamme Liévin, Templeuve (B.), 27/1 1859	61.80
79.819	2.134	Mylle Zulma, femme Poirée Georges, Tourcoing, 9 février 1868	182.92
80.434	2.241	Jovenaux Louis, Hem, 7 février 1876	176.72
84.038	2.776	Boulingues Louis, Englos, 2 septembre 1855	61.28
85.207	2.989	Boulinguez Louise, Wasquehal, 2 août 1897	60.76
90.788	4.095	Hermann Marie, Vve Pfeiffer Charles, Tahann (Als.), 7 août 1850	68.02
94.182	4.878	Vandeput Arthur, Lille, 2 mars 1875	55.40
96.526	5.429	Graff Suzanne, Roubaix, 21 avril 1900	92.72
98.360	5.900	Briffaut Maria, femme Hespel J.-B., Lys, 24 juin 1851	189.62
99.471	6.211	Castelain Albert, Roubaix, 20 novembre 1888	76.28
101.179	6.866	Vanhamme Léonie, fme Hauwel Jules, Dottignies (B.), 19 juin 1868	966.35
103.884	8.050	Lafère Gustave, Roulers, en 1853	107.04
		Fr.	4.668.29

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

COMPTES ABANDONNES

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne, informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés, pour lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1905, seront au 1er janvier prochain, prescrits à l'égard des déposants.

Les ayants-droit sont, en conséquence, invités à faire avant le 31 Décembre prochain, toutes diligences nécessaires auprès de la Caisse d'Epargne pr prévenir la prescription de ces dépôts :

12.766 — Thérin Narcisse, célibataire, né à Bondues, le 20 janvier 1849	67.17
19.238 — Bicndeau Clément, célibataire, né à Comines (France), le 20 novembre 1848	109.98
33.784 — Chastelain Emile, célibataire, né à Vielly, le 14 mars 1874	90.45
37.155 — Delvoye Victor, célibataire, né à Tourcoing, le 27 juillet 1874	78.92
41.332 — Castelin Henri, célibataire, né à Tourcoing, le 30 janvier 1892	51.05
42.300 — Lutun Maria, épouse Deverdt Edouard, née à Mouvaux, en avril 1878	81.25
48.153 — Dujardin Charles, époux Dumoulin Marie, né à Tourcoing, le 10 février 1862	90.50
48.355 — Degroote Irma, épouse Chatelain Em., née à Desselghem (B.), le 21/8 1872	60.48
48.695 — Dumortier Antoine, célibataire, né à Tourcoing, le 13 mai 1882	50.29
48.990 — Vanbrussel Fidéline, célibataire, née à Hem, le 25 février 1860	56.36
53.124 — Denel Firmin, époux Lefebvre Aurélie, né à Authie, le 20 janvier 1837	71.27
53.125 — Lefebvre Aurélie, épouse Denel Firmin, née à Authie, le 6 septembre 1837	71.27
55.854 — Chambre syndicale des Ouvriers serruriers-poêliers et en bâtiments, siège 32, rue du Brun-Pain	165.43
57.146 — Bonte Léon, célibataire, né à Tourcoing le 6 avril 1891	64.67
TOTAL : 14 comptes de 50 francs et au-dessus pour	1.109.15
A ajouter : 91 comptes au-dessous de 50 fr. exemptés de la publication pour	1.539.76
ENSEMBLE : 105 comptes pour	2.648.91

**CES